

INITIATION A LA MÉDIATION – 2nd semestre 2021

PREMIÈRE APPROCHE DE LA POSTURE DE MÉDIATEUR

**Vous souhaitez acquérir un premier niveau de compétences en Médiation ?
Ce programme d'initiation vous permet d'en appréhender les concepts et principes.
Vous pouvez, à l'issue, commencer à pratiquer vos premières médiations occasionnelles.**

Ce cycle de formation est assuré par des praticiens de la médiation, à raison de 10 séances.

Elle entre dans le cadre du programme validé par la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM).

Chaque séance se déroule de 8h30 à 17h30, (7 heures par jour, pauses incluses), et fait l'objet d'un travail personnel pour validation des compétences, soit au total 70 heures de formation et 10 heures estimées de travail personnel = 80 heures pour le cycle complet.

Public concerné : DRH et RRH, Consultant, Manager, Médecin et Psychologue du travail, Assistante Sociale, membre du CE ou CHSCT, Représentant du Personnel et Délégué Syndical souhaitant intégrer la pratique de la médiation dans ses activités professionnelles quotidiennes.

Prérequis : aucun.

Modalités Pédagogiques :	Objectifs	Compétences
Bloc 1 – Concepts (4 jours)	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre l'articulation du process de médiation dans l'environnement juridique. Comprendre le positionnement du Médiateur. Identifier les représentations mentales et sociales et leurs incidences sur la médiation 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des différents procédés juridiques français. Connaissance des fondamentaux du positionnement de Médiateur. Savoir identifier les représentations mentales.
Bloc 2 – Postures (3 jours)	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les méthodes de communication et de négociation nécessaires à la posture de Médiateur. Maîtriser les enjeux d'une bonne résolution de conflit. 	<ul style="list-style-type: none"> Méthodologies de communication (écoute, questionnement). Méthodologies de négociation. Analyse de conflit.
Bloc 3 – Techniques (3 jours)	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les étapes du process de médiation. Savoir utiliser les documents de référence. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le process de médiation (étapes clés). Articulation des documents nécessaires.
<p>Modalités d'évaluation : Chaque bloc fera l'objet d'une évaluation finale des compétences des participants. Les séances alternent apports théoriques, échanges et travaux de groupe. Un travail intersession pourra être nécessaire.</p>		

Moyens pédagogiques, techniques et humains :

Matériel nécessaire :

- Présentiel : un accès Internet pour la communication intersession et le rendu des travaux.
- Visioconférence :
 - o Un accès Internet avec un débit permettant la connexion en visioconférence
 - o Un appareil permettant de se connecter en audio et vidéo.

Groupes de 10 – 15 personnes environ.

Handicap et Formation :

DCF fait en sorte que tous ses lieux d'interventions soient accessibles aux personnes à mobilité réduite, dans la mesure de ses ressources, et en particulier à l'occasion de ses formations. Pour tout autre type de handicap, le contact initial avant prestation nous donne l'occasion d'étudier la possibilité de dérouler la prestation dans des

situations de confort adaptées : zoom des supports, lecture vocale. Nous pouvons également faire signer nos communications dans certaines conditions ; nous contacter au préalable.

PROGRAMME PREVISIONNEL (MISE À JOUR MARS 2021)

2 juin 2021	Isabelle Burlat	<p>CONCEPT : LA PLACE DES MÉDIATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La médiation comme mode de résolution amiable des différends : une définition - La différence avec d'autres processus : conciliation, arbitrage, ... - La médiation ou les médiations dans le droit positif et ses différentes formes
3 juin 2021	Jean-Pierre Bonafe Schmitt	<p>POSTURE : DÉVELOPPER VOS QUALITÉS DE COMMUNICANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reformulation, écoute active, questionnement - Méthodologie, points d'attention, étude des personnalités
30 juin 2021	Éric Battistoni & Marie Gaillard	<p>CONCEPT : LA MÉDIATION FACE AUX REPRÉSENTATIONS MENTALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concepts et définitions : les émotions, les représentations mentales - Cognitions humaines - Exercices pratiques
01 juillet 2021	Éric Battistoni & Sabine Caillot	<p>CONCEPT : LA MÉDIATION FACE AUX REPRÉSENTATIONS SOCIALES NORMATIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concepts et définition des représentations normatives - Exercices pratiques
7 septembre 2021	Annabelle FOUILLOUX	<p>POSTURE : TRANSFORMER LE CONFLIT EN PROCESSUS CONSTRUCTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profils en présence - Types de conflits - Méthode d'analyse
16 septembre 2021	Éric Battistoni & Gilles Lopez	<p>CONCEPT : L'ARTICULATION DES REPRÉSENTATIONS MENTALES ET SOCIALES AVEC LE PROCESSUS DE MÉDIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incidences sur le processus de médiation - Processus de stabilisation des accords - Exercices pratiques
octobre 2021	Béatrice Brenneur	<p>POSTURE : MAÎTRISER LES ENJEUX D'UNE NÉGOCIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médiation vs Négociation - Principes et techniques
octobre 2021	Florence Bachelet	<p>TECHNIQUE : DÉROULE PRATIQUE D'UNE MÉDIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisation du processus - Méthodologie du processus - Aspects pragmatiques
novembre 2021	Alain Foëssel & Jeanne Barruel	<p>TECHNIQUE : MISE EN SITUATION A PARTIR D'UNE MÉDIATION FILMÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur un exemple (film CNPM) - Points de vigilance : organisation, introduction, mise en place de la médiation - Posture du médiateur et expression verbale et non verbale
novembre 2021	Gilles Lopez	<p>TECHNIQUE : KIT DE LA MÉDIATION ET OUTILS PRATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'outils permettant au médiateur de suivre de façon professionnelle le déroulé d'une médiation - Étude des documents et mise en situation

BULLETIN D'INSCRIPTION

CYCLE DE FORMATION – INITIATION À LA MÉDIATION – 2nd SEMESTRE 2021

LIEU : DCF – 27 avenue de la Libération 42400 St Chamond

NOM		PRENOM	
ADRESSE (qui sera indiquée sur les attestations de présence et les factures)			
TELEPHONE		MAIL	
DATE d'envoi du bulletin			
SIGNATURE	Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation et du règlement intérieur (lien ci-dessous) et par la présente signature les accepter sans réserve.		

Coût de la formation	Séances (le déjeuner est inclus dans le tarif)	Tarif
Bloc 1 – Concept 1 séance introduction + séminaire sur Les représentations	<ul style="list-style-type: none"> La place de la médiation dans l'environnement juridique La médiation face aux représentations mentales La médiation face aux représentations sociales normatives L'articulation des représentations avec le processus de médiation 	960€ HT – 1.152€ TTC Par personne
Bloc 2 – Postures 3 séances	<ul style="list-style-type: none"> Développer vos qualités de communicant Maîtriser les enjeux d'une négociation Transformer le conflit en processus constructif 	960€ HT – 1.152€ TTC Par personne
Bloc 3 – Techniques 3 séances	<ul style="list-style-type: none"> Déroulé pratique d'une médiation Mise en situation à partir d'une médiation filmée Kit de la médiation et outils pratiques 	960€ HT – 1.152€ TTC Par personne
Programme complet		2.880€HT – 3.456€ TTC Par personne

Inscription par bloc (cocher la case) :	<input type="checkbox"/>	Bloc 1 = 1.152€ TTC
	<input type="checkbox"/>	Bloc 2 = 1.152€ TTC
	<input type="checkbox"/>	Bloc 3 = 1.152€ TTC
Montant total à régler :	 € TTC

Inscriptions possibles jusqu'à 10 jours avant la 1^{ère} journée concernée.

REGLEMENT PAR CHEQUE	A établir à l'ordre de DCF et à adresser à l'adresse postale suivante : DCF – 27 avenue de la Libération – 42400 SAINT-CHAMOND
REGLEMENT PAR VIREMENT	RIB (page suivante)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE – CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE				
Titulaire : S.A.S DCF	Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé Rib
RIB France	14506	00019	72851960520	28
	International Bank Account Number			Bank Identification Code (BIC)
IBAN ETRANGER	FR76 1450 6000 1972 8519 6052 028			AGRIFRPP845

NOS FORMATEURS

- Madame Florence BACHELET – Avocate – Médiatrice
- Madame Jeanne BARRUEL – Avocate – Médiatrice CNPM
- Monsieur Éric BATTISTONI – Ancien Magistrat – Co-fondateur du Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation (GEMME)
- Madame Béatrice BRENNEUR – Ancienne Médiatrice du Conseil de l'Europe et Présidente GEMME
- Madame Isabelle BURLAT – Avocate en Droit du Travail, Droit de la Protection Sociale – Médiatrice
- Monsieur Alain FOËSSEL – Médiateur CNPM
- Madame Annabelle FOUILLOUX – Consultante en GRH – Experte auprès de l'EM Lyon
- Madame Fédérica OUDIN – Enseignante chercheuse à l'Université de Tours – Médiatrice en entreprise
- Monsieur Gilles-Robert LOPEZ – Médiateur Président de la CNPM, Co-fondateur du GEMME – Ancien Bâtonnier

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION / VENTE

A défaut de convention expresse, les formations doivent être réglées avant leur début lors du retour du devis accepté. Les documents suivants seront adressés aux clients de la formation :

- **A réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant** : une confirmation d'inscription et une convention de formation.
- **A l'issue de la formation** : une attestation de présence, la copie de la feuille d'émargement ainsi que la facture « acquittée ».

Toute demande d'annulation d'une inscription doit être notifiée par écrit à **DCF**. Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence du participant, DCF facturera l'intégralité du montant de la formation au participant ou à l'entreprise concernée.
- Toutefois, les remplacements de participants sont acceptés sous réserve de confirmer par écrit à **DCF** les coordonnées du nouveau stagiaire.
- Dans la mesure du possible, en cas d'absence exceptionnelle, il pourra être proposé au stagiaire, sans que cela ne constitue un engagement, de participer à la séance manquante lors du cycle suivant, qui pourra se dérouler partout en France, sans garantie de date puisque ces cycles sont montés en fonction d'un nombre de participants.

DCF se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 5 jours calendaires avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, **DCF** s'engage à informer immédiatement chaque participant par écrit et, soit proposer une nouvelle date, soit à rembourser la séance de formation annulée.

DCF se réserve le droit de modifier le programme de la formation en cas de nécessité et de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.

Les contestations, de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient naître à l'occasion des présentes conditions générales de participation, qu'il s'agisse de leur validité, de leur interprétation ou de leur exécution, seront, préalablement à toute action juridictionnelle ou arbitrale, soumises à une médiation que les parties s'engagent à mettre en œuvre.

Lien vers le règlement intérieur :

https://drive.google.com/drive/u/2/folders/1R0q4piWsD16_qq5uRdT6fel2oYRpBRpJ